

Fiche technique

NOV'DETERGENT MULTI-USAGES

Code : NOVDU

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide visqueux
Couleur : verte
Odeur : in situ
pH à l'état pur : $7,0 \pm 0,2$
Densité à 20°C : $1,030 \pm 0,005$
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton 12 x 1 L
Carton 2 x 5 L
Fût de 20L et fût de 220L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 25/03/2010
Date de révision 3 : 01/04/2015

EUROCHIMIC-SOCHIPHARM
Enseigne **ELCOPHARMA**
20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne
Tél: (0)3.86.87.63.63
Fax : (0)3.86.87.35.35
info@elcopharma.com
www.elco-pharma.fr

NATURE CHIMIQUE

- Tensio actifs anioniques
- Agent viscosant
- Conservateur

USAGES ET PROPRIETES

NOV'DETERGENT MULTI-USAGES est destiné au nettoyage manuel de toutes les surfaces lavables :

- Sols (carrelages, revêtements),
- Murs (peintures lavables),
- Surfaces stratifiées,
- Plans de travail,
- Carrosseries de véhicules,
- Récipients divers...

NOV'DETERGENT MULTI-USAGES est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Diluer le produit dans l'eau tiède de préférence, à raison de 5 à 10 ml par litre d'eau, selon le degré de salissure.

Laver, puis rincer à l'eau potable dans le cas de contact alimentaire possible. Laisser égoutter et sécher s'il s'agit de récipients.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Port des gants de ménage recommandé en cas d'emploi prolongé.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage
- Etiquetage additionnel : **EUH 210**

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
- Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90